

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....23.....

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1^{er} avril 2026

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 6 : Désignation des délégués au Comité Directeur du S.I.V.U. pour l'action sociale des Communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants appelés à siéger au Comité Directeur du Syndicat intercommunal à vocation unique (S.I.V.U.) susmentionné.

L'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal peut décider de voter à main levée l'élection des délégués, à condition que ce soit à l'unanimité.

Le Maire propose le vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Mme le Maire demande quels sont les candidats.

Se proposent comme candidats titulaires : Céline DAUM, Catherine ERB et Didier BOLLENBACH

Et comme candidats suppléants : Anne KOCHER BARBIAN, Patrick MALTES et Didier BOLLENBACH

Il est procédé à l'élection à main levée qui a donné les résultats suivants :

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Céline DAUM

Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Catherine ERB

Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Didier BOLLENBACH

Voix recueillies par le candidat : 5

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Anne KOCHER BARBIAN

Voix recueillies par le candidat : 19

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Patrick MALTES

Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Didier BOLLENBACH

Voix recueillies par le candidat : 6

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DESIGNE comme délégués qui représenteront la commune au Comité Directeur du S.I.V.U. pour l'action sociale des Communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim :

Mme Céline DAUM – déléguée titulaire

Mme Catherine ERB – déléguée titulaire

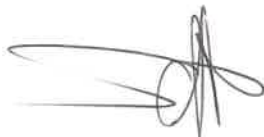
Mme Anne KOCHER BARBIAN – déléguée suppléante

M. Patrick MALTES – délégué suppléant

Les susnommés sont donc désignés membres titulaires respectivement suppléants au Comité Directeur du S.I.V.U. pour l'action sociale des Communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim.

Pour extrait certifié conforme
Lampertheim, le 1^{er} avril 2026

Maxime SCHOTT



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim